

Extrait du Procès-Verbal de Sé

DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTGERAIN

République Française

SÉANCE DU 24 AVRIL 2026

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11

- présents : 10

- votants : 11

L'an deux mille vingt-six

le vingt-quatre avril à 19 heures

le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni

en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Philippe WARME, Maire.

Date de la convocation : 10 avril 2026

Présents : Mesdames et Messieurs, Philippe WARME, Sabrina DESMARESCAUX, Cédric LEVASSEUR, Christine WARME, Myriam BETTANCOURT, Olivier LEGENT, Anne-Cécile MINART, Xavier SULINSKI, Kévin PERONNET, Jonathan LEGROS.

Soit au total 11 conseillers, formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : Mme Christine REDT a donné procuration à Mme Sabrina DESMARESCAUX.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Mme Sabrina DESMARESCAUX

OBJET : Projet éolien sur la commune de Le Ployron : Avis du Conseil Municipal - N° 27-2026

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un projet de parc éolien sur le territoire de la commune de Le Ployron dont l'enquête publique se déroule du 15 avril au 15 juillet 2026. (4 aérogénérateurs d'une hauteur de 165 m bout de pôle et 1 poste de livraison)

Deux permanences seront assurées en Mairie de Le Ployron de 16h à 18h les 29 avril et 15 juillet, ainsi qu'une réunion publique d'ouverture le 29 avril de 18h30 à 20h30, et une réunion publique de clôture le 03 juillet de 18h30 à 20h30 toujours en mairie de Le Ployron.

Il ajoute qu'il appartient au Conseil Municipal de donner son avis sur le projet.

Après discussion, le Conseil Municipal, tenant compte du fait de la multiplication des projets éoliens dans le secteur et de la dégradation d'un point de vue paysager et écologique, décide à la majorité (2 absentions - 0 pour - 9 contre), de donner un avis défavorable au projet du Parc éolien sur la commune de Le Ployron.

Fait et délibéré en ces jours, mois et an sus dits.

Pour copie conforme.

Le Maire : Philippe WARME

